

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 20 Absents : 09
Suffrages exprimés : 26

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 26/12/2017
Reçu en préfecture le 26/12/2017
Affiché le 26/12/17
ID : 031-213101181-20171221-D20171021-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2017/10 du 21 décembre 2017

D. 2017/10-21 – FPT – Création de postes

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BODIOU Christelle, BRUN Dante, CALVET Karen, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, LABIT Alain, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : BOSCARIOL Eric, DELLAC Anne-Marie, LHERM Jean-Pierre, RIBOUCHON Thomas, SIGAL Sandrine, TORNOS Luc.

Absents : BINET Pascale, DESCHAMP Lydie, MARTINAZZO Estelle.

Pouvoirs : BOSCARIOL Eric à DUPUY Daniel, DELLAC Anne-Marie à RECOBRE Pierre, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, RIBOUCHON Thomas à FORTIER J-Claude, SIGAL Sandrine à ABAD-LAHIRLE Nadine, TORNOS Luc à CONSTANS Loïc.

Les conseillers ont été convoqués le 15 décembre 2017, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, du PV du 09/11/17, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

Plusieurs agents de la collectivité remplissent les conditions nécessaires à un avancement de grade dans leur cadre d'emploi, soit par ancienneté, soit par la réussite à un examen professionnel. Afin de pouvoir nommer ces agents, il est proposé au Conseil de créer :

Pour les Services administratifs :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe - temps complet

Pour les Services scolaires et périscolaires :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^e classe - temps non complet (28 h)
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^e classe – temps complet

Pour le service Police Municipale :

- 1 poste de Brigadier-Chef Principal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil

APPROUVE la création des quatre postes ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2018.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 22 décembre 2017
Au registre sont les signatures*

Le Maire,



Daniel DUPUY



Envoyé en préfecture le 26/12/2017

Reçu en préfecture le 26/12/2017

Affiché le 26/12/17



ID : 031-213101181-20171221-D20171021-BF

**TABLEAU DES EMPLOIS
14/12/2017**

GRADES/EMPLOIS	Catégorie	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EMPLOIS POURVUS	Dont TNC
<i>Filière Administrative</i>				
- Directeur général des services	A	01	01	
- Attaché principal	A	02	01	
- Attaché	A	01	01	
- Rédacteur principal 1 ^{re} classe	B	01	00	
- Rédacteur principal 2 ^e classe	B	01	01	
- Rédacteur	B	01	00	
- Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe	C	01	00	
- Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	07	06	
- Adjoint administratif	C	06	06	
<i>Filière Culturelle</i>				
- Adjoint du patrimoine principal 2 ^e Classe	C	01	01	
- Adjoint du patrimoine	C	01	00	
<i>Filière Technique</i>				
- Ingénieur principal	A	01	01	
- Ingénieur	A	01	01	
- Agent de maîtrise	C	03	03	
- Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	C	01	00	
- Adjoint technique principal 2 ^e classe	C	08	06	02
- Adjoint technique	C	41	35	25
<i>Filière Sociale</i>				
- Assistant socio-éducatif	B	02	02	
- Agent social principal 2 ^e classe	C	02	01	
- Agent social	C	01	00	
- ATSEM principal 1 ^{re} classe	C	03	00	
- ATSEM principal 2 ^e classe	C	09	07	
<i>Filière Animation</i>				
- Adjoint d'animation principal 1 ^{re} classe	C	01	00	
- Adjoint d'animation principal 2 ^e Classe	C	03	02	01
- Adjoint d'animation	C	12	12	12
-				
<i>Filière police municipale</i>				
- Chef de service	B	01	01	
- Brigadier-Chef principal	C	02	01	
- Gardien-Brigadier	C	02	01	
TOTAL GENERAL		116	90	40